

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, tenue le jeudi 6 juillet 2017 à 17 h 30, à la salle Armand-Trottier, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

CA1-2017-0309 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée des lots numéros 1 303 076 et 1 303 093 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 301 (1300, boul. Charest Ouest, quartier Saint-Sauveur) - [A1DA2017-022](#)*

Sur la proposition de madame la conseillère Chantal Gilbert, appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée des lots numéros 1 303 076 et 1 303 093 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 301.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Yves Bergeron
Assistant-greffier
d'arrondissement

(Signé) Suzanne Verreault
Présidente de
l'Arrondissement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Yves Bergeron
Assistant-greffier d'arrondissement
Ville de Québec